

**Évaluation horizontale de la *Feuille de route*
pour la dualité linguistique 2008-2013 :
*Agir pour l'avenir***

**RAPPORT TECHNIQUE :
Étude de cas sur la vitalité des CLOSM**

Surrey, Colombie-Britannique

Le 7 août 2012

Rapport soumis au :

Ministère du Patrimoine canadien

TABLE DES MATIÈRES

1.0	Introduction.....	1
2.0	Méthodologie	2
3.0	Constatations.....	3
3.1	Profil linguistique et sociodémographique	3
3.2	Sentiment d'appartenance, aspirations et comportements des individus.....	4
3.3	Leadership, mobilisation et influence de la communauté.....	6
3.4	Continuum de l'éducation.....	7
3.5	Culture, patrimoine et loisirs.....	8
3.6	Institutions et services à la communauté	9
3.7	Paysage linguistique.....	10
3.8	Intégration économique et sociale	10
3.9	Reconnaissance et coopération entre les communautés de langue officielle..	10
3.10	Ouverture sur la francophonie	12
4.0	Conclusion	13
Annexe A	Guide de consultation	
Annexe B	Guide d'observation	

1.0 Introduction

Le 19 juin 2008, le gouvernement du Canada a annoncé la *Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne 2008-2013 : Agir pour l'avenir* (la Feuille de route), un investissement de 1,1 milliard de dollars sur cinq ans touchant 15 ministères et organismes fédéraux. Il s'agit d'une initiative horizontale qui vise à bonifier et à élargir l'action gouvernementale afin d'accroître et de rendre accessible les bénéfices de la dualité linguistique à tous les Canadiens. Elle vise ainsi la participation de tous les Canadiens à la dualité linguistique et vient en appui aux communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM).

L'évaluation horizontale de la Feuille de route se penche sur la pertinence de cette dernière, sur son harmonisation avec les priorités, le rôle et les responsabilités du gouvernement fédéral, sur sa conception et sa mise en œuvre, son efficacité à atteindre ses résultats intermédiaires, ainsi que son efficience et son économie. Cette évaluation porte sur la période de mise en œuvre de la Feuille de route jusqu'à ce jour (2008-2009 à 2012-2013).

L'un des champs d'investissement de la Feuille de route, notamment via les Programmes d'appui aux langues officielles (PALO) de PCH, est la vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM). La Feuille de route vise en effet à contribuer à la « ...capacité accrue des Canadiens d'expression française dans l'ensemble du Canada et d'expression anglaise au Québec de vivre et de travailler au sein de communautés dynamiques dans la langue de leur choix ».

La méthode de l'étude de cas a été choisie afin d'évaluer cette vitalité des CLOSM. Le but de cet exercice est double : premièrement, documenter l'état de la vitalité dans certaines CLOSM typiques et, deuxièmement, contribuer à l'avancement de la recherche sur la vitalité en mettant au point et à l'essai un modèle d'évaluation de la vitalité des CLOSM.

Neuf CLOSM à travers le Canada ont été sélectionnées de façon raisonnée pour ces études de cas¹. L'équipe de recherche de la DGPAO a constitué une liste exhaustive des CLOSM, avec leurs caractéristiques sociodémographiques, à partir de laquelle un échantillon a été tiré par l'équipe d'évaluation puis raffiné par un panel d'experts sur la vitalité des CLOSM. Les variables retenues pour choisir l'échantillon sont les suivantes :

- ▶ Région du Canada : Atlantique (n=2); Québec (n=3); Ontario (n=2); Ouest et Nord (n=2).
- ▶ Taille de la CLOSM
- ▶ Rurale ou urbaine; centrale ou périphérique
- ▶ Poids démographique relatif à la majorité
- ▶ Croissance relative de la population
- ▶ Indice de continuité linguistique
- ▶ Poids relatif de l'immigration et de la migration

¹ Les neuf CLOSM choisies sont : Surrey C.-B., Gravelbourg SK, Timmins et London ON, Pontiac, Beaconsfield et New Carlisle QC, Bathurst N.-B. et Summerside Î.P.-E.

Ce rapport technique rend compte de l'étude de cas réalisée dans la communauté francophone de Surrey, en Colombie-Britannique.

2.0 Méthodologie

La communauté francophone de Surrey a été choisie parce qu'elle est située dans la région de l'Ouest du Canada, qu'elle s'insère dans une grande communauté urbaine, qui plus est centrale, c'est-à-dire métropolitaine, qu'elle est très minoritaire en termes de son effectif en comparaison avec la population anglophone, qu'elle est cependant en croissance démographique et qu'elle est hétérogène au plan culturel.

Notre évaluateur a fait une visite terrain de quatre jours dans la communauté, les 22 et 23, puis les 25 et 26 juin 2012. La visite a été organisée avec l'aide logistique de l'Association francophone de Surrey, et en particulier la contribution exceptionnelle de sa coordonnatrice, madame Béatrice Faivre. Pendant la visite terrain, nous avons consulté 23 personnes dans le cadre d'entretiens individuels ou groupés. Neuf de ces répondants sont directement de la communauté, 11 sont d'organismes communautaires oeuvrant à partir de Vancouver, un provenant d'une institution gouvernementale provinciale, un du milieu de l'immersion et un de la municipalité de Surrey. Nous avons consulté des intervenants de Vancouver parce que les deux villes font partie du même ensemble urbain et que la dynamique francophone traverse les frontières municipales.

L'évaluateur s'est appuyé sur une grille exhaustive (Annexe A) de questions dans laquelle il a puisé des questions pertinentes pour chaque répondant. En outre, il a fait une observation directe de l'espace occupé par la communauté minoritaire (Annexe B). Enfin, l'étude de cas a pu s'appuyer sur des données statistiques fournies par le Groupe de recherche de la Direction générale des Programmes d'appui aux langues officielles (DG PALO).

Notons que toutes les variables envisagées dans les instruments de collecte des données n'ont pu être vérifiées durant l'étude de cas. La première raison en est que la liste des variables était exhaustive, instruite par une démarche à caractère exploratoire afin de mieux comprendre comment s'exprime la vitalité dans une CLOSM concrète. La seconde est que l'effort requis pour obtenir certaines informations dépassait les ressources allouées à cette étude.

3.0 Constatations

3.1 Profil linguistique et sociodémographique

Selon les données du recensement de 2006², la population totale de la ville de Surrey (sous-division de recensement) était de 392 440, et la population ayant le français comme première langue officielle parlée (PLOP) était au nombre de 4 215, soit environ 1,1% de la population totale. Le taux de bilinguisme (maîtrise des deux langues officielles) dans cette ville était de 5,2 %.

Le tableau 1 présente l'indice de continuité linguistique de la communauté francophone de Surrey. Ici, cet indice est un ratio entre la population qui utilise (« le plus souvent » ou « régulièrement ») le français (« à la maison » ou « au travail ») et la population qui a le français comme première langue officielle parlée. Ainsi, un indice inférieur à 1 indique que le français est utilisé par moins d'individus qu'il s'en trouve dans la catégorie des francophones. S'il est supérieur à 1, cela signifie que des individus qui n'ont pas le français comme première langue officielle parlée utilisent néanmoins le français le plus souvent ou régulièrement à la maison ou au travail, selon le cas de figure.

On note que le nombre de personnes qui utilisent le plus souvent le français à la maison ne représente qu'environ un tiers de la population francophone (0,33). Par contre, il y a presque autant (0,96) de gens qui utilisent le français régulièrement qu'il y a de francophones. Au travail, les proportions sont sensiblement les mêmes, avec un indice de 0,22 pour le français utilisé le plus souvent et 0,93 pour le français utilisé régulièrement.

On comprend mieux ces données en sachant qu'une grande proportion des francophones vit en situation familiale exogame, comme nous le verront ci-dessous. Il est plus étonnant de noter l'indice élevé (0,93) pour le français utilisé régulièrement au travail, car le marché de l'emploi n'est pas très axé sur le français.

Tableau 1: Données sur la continuité linguistique de la minorité francophone de la ville de Surrey (sous-division de recensement)	
Variables	Indice
Continuité linguistique (langue utilisée le plus souvent à la maison)	0,33
Continuité linguistique (langue utilisée régulièrement à la maison)	0,96
Continuité linguistique (langue utilisée le plus souvent au travail)	0,22
Continuité linguistique (langue utilisée régulièrement au travail)	0,93
Source : Patrimoine canadien. Données de 2006 sur les communautés de langues officielles en situation minoritaire. Groupe de recherche sur les politiques. Le 27 avril 2012.	

Le tableau 2 présente des données pour plusieurs indicateurs sociodémographiques. Ces données portent sur la division de recensement du Grand Vancouver et tracent ainsi un portrait plus large de la région dans laquelle s'inscrit la communauté francophone de Surrey. Les données fournissent le pourcentage que représente la minorité francophone, mais aussi l'indice minorité-majorité (IMM), c'est-à-dire la valeur attribuée à la communauté en situation minoritaire par

² Ces données sur les communautés de langue officielle en situation minoritaire ont été générées le 27 avril 2012 par le Groupe de recherche sur les politiques de la Direction générale des Programmes d'appui aux langues officielles de Patrimoine canadien.

rapport à celle attribuée à la communauté en situation majoritaire correspondante. L'IMM permet donc d'examiner si la tendance est plus (> que 1) ou moins (< que 1) accentuée dans la minorité francophone que dans la majorité anglophone.

On note que la communauté francophone a cru de 13 % entre les recensements de 1996 et 2006, mais que sa croissance est équivalente à celle de la majorité anglophone. Les personnes âgées de plus de 65 ans comptent pour 13,3% de la population francophone, proportion qui est un peu plus forte (IMM=1,21) que dans la population anglophone. Par contre, il s'agit d'une communauté qui se renouvelle passablement, si on en juge par le fait que la moitié de la population francophone est née dans une autre province, ce qui est trois fois plus que chez la majorité anglophone, et 38 % à l'extérieur du Canada. D'après les informations que nous avons recueillies sur le terrain, cette donnée reflète cependant moins bien la population de Surrey qui est, à l'heure actuelle, davantage immigrante que migrante. Enfin, près d'un quart de la population francophone est aussi considéré comme minorité visible, mais cette proportion est bien plus grande du côté anglophone (IMM=0,58).

Au niveau de la scolarisation, une large part de la population francophone (85,5%) détient un diplôme d'études secondaires ou plus, bien que 14,5% des francophones soient toujours sans diplôme d'études secondaires. Ces proportions sont comparables du côté de la majorité anglophone. Le niveau de revenu et l'emploi des francophones et des anglophones de Surrey sont relativement comparables. La seule différence notable est que la part de la population ayant un revenu supérieur à 50 000\$ est sensiblement plus élevée du côté de la minorité francophone du Grand Vancouver (IMM=1,09).

Tableau 2: Données sociodémographiques pour le Grand Vancouver (division de recensement)		
Indicateurs	CLOSM (%)	IMM
Croissance démographique (1996-2006)	13,0%	1,00
Population âgée de plus de 65 ans	13,3%	1,21
Population née dans une autre province	51,1%	2,79
Population née à l'extérieur du Canada	37,9%	0,92
Population constituant une minorité visible	22,8%	0,58
Population de 15 ans et plus sans diplôme d'études secondaires ³	14,5%	0,96
Population de 15 ans et plus détenant un diplôme d'études universitaires	31,4%	1,01
Population de 15 ans et plus avec revenu inférieur à 20 000 \$	37,5%	0,97
Population de 15 ans et plus avec revenu entre 20 000 \$ et 50 000 \$	33,7%	0,98
Population de 15 ans et plus avec revenu supérieur à 50 000 \$	23,7%	1,09
Population de 15 ans sans emploi	5,6%	1,05
Population de 15 ans inactive sur le marché du travail	32,1%	1,02
Source : Patrimoine canadien. Données de 2006 sur les communautés de langues officielles en situation minoritaire. Groupe de recherche sur les politiques. Le 27 avril 2012.		

D'une autre source puisant au recensement de 2006⁴, nous savons que la Ville de Surrey compte 1 525 enfants d'ayants droit francophones, dont 1 190 (78 %) sont de familles exogames. Le taux de transmission intergénérationnelle du français est de l'ordre de 23 %.

³ Quoiqu'il soit courant d'obtenir un diplôme d'études secondaires à 16, 17 ou 18 ans, les données concernant le niveau de scolarité issues du Recensement sont présentées sous forme de proportion de la population de 15 ans et plus, soit la population active, telle que définie par Statistique Canada.

3.2 Sentiment d'appartenance, aspirations et comportements des individus

La communauté francophone de Surrey s'inscrit dans la région métropolitaine de Vancouver. Cette région comporte plusieurs municipalités ou quartiers qui comprennent une communauté francophone. Le plus ancien quartier est Maillardville, aujourd'hui intégré à la municipalité de Coquitlam. Il est celui dont on célèbre la présence historique. La ville de Vancouver elle-même regroupe un grand nombre de francophones dispersés dans son tissu urbain, mais sans quartier véritablement francophone. La présence des institutions francophones provinciales et du Centre culturel francophone y donnent néanmoins une certaine visibilité. Pour sa part, Surrey est une ville nouvelle qui contient une population francophone grandissante, elle aussi dispersée.

Plusieurs francophones de Surrey perçoivent leur ville comme étant économiquement plus abordable et plus diversifiée au plan culturel que la métropole. Comme Vancouver, elle est principalement tributaire d'une francophonie migrante, mais dont les origines seraient plutôt africaines, asiatiques, magrébines, mauriciennes ou haïtiennes, alors que les francophones de Vancouver seraient plutôt d'origine canadienne ou européenne. Quant à Maillardville, il s'agit d'un mélange d'anciens Canadiens-français et de nouveaux arrivants.

À Surrey, la communauté francophone se matérialise essentiellement autour de l'école Gabrielle-Roy et de l'Association francophone de Surrey, qui est hébergée dans l'école. Il y a quelques églises qui mobilisent sélectivement certains groupes ethnoculturels. Sinon, il n'existe pas de lieux ou de points de rencontre ouverts à tous et à caractère francophone. On nous a dit : « À Surrey, nous avons des individus francophones et on essaie d'en faire une communauté. »

L'école Gabrielle-Roy est considérée comme une « école communautaire ».⁵ La communauté que l'on peut y observer est pour une part à caractère exogame, pour une autre à caractère ethnoculturel. L'école estime que les trois quarts de ses élèves sont de familles exogames. Ces familles, dont le père ou la mère est francophone, participent donc à la communauté. Pour ce qui est des familles immigrantes récentes d'origines diverses, le français fait partie d'une identité composite où il peut-être la 2^e, 3^e ou 4^e langue parlée.

Plusieurs répondants ont affirmé leur fierté d'être de Surrey et leur caractère distinct des francophones de Vancouver ou de Maillardville. Les jeunes de Surrey auraient eux-mêmes une existence assez distincte au sein de la jeunesse francophone de la province. Quelques personnes observent que leur école est l'une des plus dynamiques, même si sa participation au réseau des jeunes resterait quelque peu timide. Si c'est effectivement le cas, cela met en lumière le défi d'assurer l'intégration communautaire et sociale de la jeunesse issue de l'immigration.

Qu'ont donc en commun les membres de cette communauté? Ils s'expriment en français ou veulent le faire en renouant avec une communauté francophone, telle que celle qu'ils ont

⁴ Rodrigue Landry. *Là où le nombre le justifie V : Petite enfance et autonomie culturelle*. Rapport de recherche réalisé par l'Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques pour la Commission nationale des parents francophones, mars 2010. Annexes en ligne :

http://cnpf.ca/index.cfm?Voir=sections&Id=15156&M=3641&Repertoire_No=-1007459830.

⁵ Cette étiquette est utilisée par le conseil scolaire et la communauté afin de noter l'ouverture de l'école à la communauté, mais il ne s'agit pas d'un centre scolaire communautaire comme on l'entend ailleurs au pays, qui suppose un partage de l'espace et de la gestion de l'espace scolaire-communautaire.

délaissée en migrant ici. Ils ne partagent pas une même culture. Les appartenances sont plutôt à caractère ethnoculturel et s'expriment notamment par la formation d'associations regroupant les Mauriciens, les Haïtiens, etc. Par contre, ils partagent un certain intérêt à former une communauté, sous l'égide de la dualité linguistique canadienne. Malheureusement, le contexte provincial et municipal dans lequel ils aspirent à former cette communauté fait peu de cas de la dualité canadienne, compte tenu de leur composition multiculturelle et multilingue à prédominance anglophone.

La vision d'avenir de la langue est aussi hétéroclite que la composition de la communauté. Les convaincus du fait français imaginent une communauté de plus en plus forte dans une trentaine d'années, aidée par l'afflux d'immigrants d'expression française et, peut-être, une participation plus active des francophiles à la vie française. Ils s'appuient sur la dualité linguistique canadienne pour garantir leur vitalité. D'autres pensent que l'afflux d'immigrants non francophones va s'accroître et repousser les francophones vers d'autres quartiers ou villes, ou peut-être même vers l'oubli de la dualité linguistique au profit d'un multilinguisme officiel⁶.

3.3 Leadership, mobilisation et influence de la communauté

La communauté a donc une matérialité diffuse. Elle se manifeste occasionnellement lors d'activités organisées par l'Association francophone de Surrey, l'École Gabrielle-Roy ou son comité de parents. Ces institutions forment l'ossature de la communauté dans le sens où elles sont à peu près les seules à vouloir rassembler toutes les personnes d'expression française au sein d'une même communauté francophone.

L'Association francophone de Surrey a 25 ans. Il s'agit d'une association qui offre principalement des services afin de réunir les francophones de la ville. Elle reçoit un financement de base des Programmes d'appui aux langues officielles de Patrimoine canadien (PCH) et des fonds de projets de Citoyenneté et Immigration Canada (CIC), de PCH, de Service Canada et de la Ville de Surrey. Son œuvre d'influence s'exerce surtout dans les mailles de la Fédération des francophones de la Colombie-Britannique (FFCB). Elle compte environ 250 membres qui paient une cotisation annuelle de 15\$ par personne adulte.

L'Association est animée par une coordinatrice et un conseil élu de membres bénévoles. Les perceptions divergent quant au niveau d'engagement des membres. Certains sont d'avis qu'il était plus fort lorsque les ressources étaient moins généreuses et qu'il s'est relâché lorsque des fonds publics ont rendu plusieurs activités gratuites. Ils donnent en comparaison les élèves d'immersion française et leurs parents qui, semble-t-il, font preuve d'un engagement bien plus marqué afin d'obtenir leur formation en français.

D'autres répondants engagés ont expliqué qu'en tant que minoritaires, les francophones doivent faire plus d'efforts afin d'être les meilleurs. « Il faut toujours cogner, cogner et cogner », nous a dit l'un des participants à cette étude. « Sinon, on disparaît ». Ils savent que l'on ne peut pas seulement compter sur des individus, car on risque l'essoufflement. Voilà pourquoi il faut des

⁶ Question que posait justement le *Globe & Mail* à sa une, le samedi 23 juin, coïncidant avec la visite terrain. La communauté pendjabi, très importante à Surrey, milite d'ailleurs pour la reconnaissance de sa langue dans la politique linguistique canadienne.

organisations, des institutions et des fonds gouvernementaux qui les appuient. Ces membres engagés disent ne pas pouvoir, pour l'instant, compter sur l'appui de leur province, qui n'a ni politique ni loi relative à la langue française. Ils pensent que le gouvernement fédéral doit inciter la province à prendre plus de responsabilités à cet égard.

Le principal défi des membres engagés est de retrouver les francophones, de les réunir et de leur permettre de renouer avec la langue française, qui est par ailleurs largement absente de la place publique à Surrey. Certains agents d'établissement s'avèrent de redoutables détectives qui débusquent les nouveaux arrivants francophones dans les églises, les points de service municipaux ou les *Western Unions*, afin de les inviter à prendre part à la communauté. L'Association et l'école, en partenariat avec plusieurs organismes de bienfaisance, tels que la Boussole, ainsi que des agences d'établissement anglophones ou multilingues font donc de grands efforts afin d'élargir leur communauté.

Surrey incarne le changement qui traverse aujourd'hui la communauté francophone de Colombie-Britannique. Sa composition démographique se transforme et cela place les structures de gouvernance francophone devant de nouveaux défis. Nombreux sont les répondants qui pensent qu'il y a un besoin de renouveau des personnes et des idées dans les organisations francophones de Colombie-Britannique afin de s'adapter à ce contexte en mouvance. Les acteurs actuels doivent trouver des formules afin d'accommoder les plus petites organisations qui représentent des segments, notamment ethnoculturels, de la communauté. On peut dire que la communauté de Surrey est déjà à l'avant-garde à cet égard.

3.4 Continuum de l'éducation

La Ville de Surrey ne compte qu'une école de langue française : l'école régionale Gabrielle-Roy. Elle dessert les élèves de la maternelle à la 12^e année. L'école Gabrielle-Roy a été établie en 1998 et occupe ses locaux actuels depuis 2004. Elle a une vocation régionale et est située à Surrey afin d'être au centre d'une vaste zone comprenant plusieurs municipalités au sud et au sud-est de Vancouver, dont Surrey, Delta, Langley, White Rock et même plus loin le long du Fraser, Abbotsford, Chilliwack et Mission. Elle abrite aussi la Coccinelle, une prématernelle financée par les cotisations des parents et quelques fonds spéciaux de la province.

L'école offre depuis 2009 le Programme du diplôme de baccalauréat international. Elle a une classe d'accueil pour les élèves réfugiés qui ont besoin d'un temps de transition, afin de se mettre à niveau ou de retrouver un équilibre post-traumatique. L'école dispose des services d'une travailleuse en établissement auprès des familles d'immigrants, offerts par le conseil scolaire avec des fonds de CIC.

Le service de garde de l'école est assuré par l'Association francophone de Surrey, dans les locaux de l'école, avant et après la journée scolaire. L'Association organise aussi un camp d'été pour les enfants francophones, qui est notamment ouvert aux francophiles.

Dans l'école, la vie se passe en français, mais dans les communications on accomode les parents anglophones des élèves. L'école, comme la prématernelle, a un comité de parents. Dans l'école, on peut lire le slogan suivant : « Nous sommes à construire un monde meilleur, un

étudiant à la fois ».

On nous a dit que certains nouveaux arrivants africains perçoivent *a priori* l'école de langue française comme une école privée française, donc payante et plus difficilement accessible. Ceci expliquerait que certains préfèrent envoyer leurs enfants dans les écoles publiques anglophones. C'est donc un défi d'attirer cette clientèle cible.

Au niveau postsecondaire, deux institutions offrent des programmes de formation : le Collège Éducacentre et l'Université Simon Fraser (SFU). Éducacentre offre plusieurs formations, principalement en ligne, telles qu'Éducation à la petite enfance, Gestion d'événements, Alphabétisation des adultes, etc. La clientèle francophone issue de l'immigration représente un segment important de sa clientèle. Pour cette clientèle, qui est dominante à Surrey, le Collège offre par exemple des formations d'appoint aux technologies de communication afin de les habiliter à suivre les formations en ligne. Il envisage d'offrir ses formations en alphabétisation à proximité de sa clientèle potentielle, par exemple les femmes immigrantes de Surrey. Éducacentre offre aussi des cours d'anglais langue seconde visant ces nouveaux arrivants.

Depuis une dizaine d'années, grâce à des fonds de PCH et de la province et en consultation avec la communauté francophone, SFU a développé quelques programmes de formation en partie ou complètement en français, en sciences sociales et en sciences de l'éducation. Elle vise le bassin des étudiants francophones et francophiles. En même temps, SFU cherche à donner une certaine visibilité au français. Bien que SFU dispose d'un campus à Surrey, ces programmes à caractère français sont livrés dans la ville voisine de Burnaby.

Compte tenu de la taille relativement réduite de la communauté francophone de Surrey, les besoins en matière d'éducation semblent en bonne partie comblés. Cette communauté bénéficie du fait que l'école secondaire régionale y soit localisée et que les services d'enseignement postsecondaire soient à proximité, à Vancouver et Burnaby.

3.5 Culture, patrimoine et loisirs

La vie culturelle en français est encore largement tributaire de ce qui s'offre à Vancouver. Le Festival d'été francophone, la Fête de la musique, Pacifique en chanson, le théâtre et les spectacles sont essentiellement offerts dans la métropole par le biais notamment du Centre culturel francophone. Les organisateurs affirment que les participants comptent des résidents de toute la région du grand Vancouver. Plusieurs activités se tiennent d'ailleurs dans les écoles de la région. Plusieurs répondants souhaiteraient néanmoins que l'activité culturelle soit plus accessible à Surrey. Au moment de notre visite, lors de la journée multiculturelle organisée par l'Association francophone de Surrey, on a pu entendre plusieurs artistes de la communauté. L'Association organise aussi des cours de théâtre en français dans les locaux de l'école.

Le patrimoine francophone est quant à lui absent de Surrey. C'est plutôt dans le quartier voisin de Maillardville que l'histoire de la communauté francophone a marqué le paysage urbain, avec des noms de rue, de parcs, etc. C'est aussi là que le patrimoine culturel est célébré, par exemple lors du Festival du bois.

Grâce à l'initiative d'un membre de la communauté qui est entraîneur qualifié de soccer, Surrey

a maintenant une Académie francophone de soccer qui organise un camp d'été ouvert à tous, qui se déroule en français. On dénombre aussi quelques activités ludiques comme le « café-croissant » du samedi matin dans un restaurant de Surrey, des tournois de pétanques, des cuisines communautaires, etc.

3.6 Institutions et services à la communauté

Nous avons déjà indiqué que l'Association francophone de Surrey et l'école Gabrielle-Roy forment l'ossature de la communauté et offrent bon nombre des services en français. La communauté ne semble pas compter d'élus ou de dirigeants influents dans les institutions locales.

Quant à elle, la municipalité de Surrey n'offre pas de services en français, même si elle en offre dans d'autres langues telles que le pendjabi. Il ne semble pas y avoir une demande forte de la part de la communauté pour que des services soient offerts, bien que certains pensent que des partenariats devraient être établis entre la municipalité et l'Association francophone de Surrey afin d'offrir certains services en français. Certains organismes sans but lucratif comme *SUCCESS* et *DIVERSECity* offrent des services d'établissement en français aux nouveaux arrivants, appuyés par des fonds de CIC et de la province.

Au niveau des médias, *L'Express du Pacifique*, un média écrit, a suspendu ses activités récemment. *La Source* est désormais le seul journal bimensuel, qui s'affiche comme bilingue et multiculturel dans la région de Vancouver. Il consacre une page aux organismes de la communauté francophone. Les services français de Radio-Canada pour la Colombie-Britannique et le Yukon jouent un rôle central d'information auprès de la communauté francophone. Leurs journalistes n'ont pas accepté de nous informer sur le public qu'ils servent. Le bouquet télévisuel accessible par câblodistribution comprend Radio-Canada, RDI, TVA et TV5.

Au niveau de la santé, la Colombie-Britannique ne s'engage pas à offrir des services publics de santé à caractère francophone ou bilingue. Toutefois, la *Provincial Health Services Authority* s'est dotée d'un bureau des services francophones (*Provincial Language Service*) qui s'engage à offrir des services de traduction et d'interprétation aux francophones qui reçoivent des soins de santé publics spécialisés. Le RésoSanté (réseau de santé communautaire appuyé entre autres par Santé Canada) joue un rôle afin de faciliter l'accès aux services privés ou communautaires qui sont offerts en français. Il publie à cet effet un répertoire de ces services, qui est inséré à *l'Annuaire des services en français en Colombie-Britannique* et d'autres ressources documentaires en français.

Les jeunes de Surrey participent aux activités du Conseil jeunesse francophone de la Colombie-Britannique, à plus forte raison qu'ils sont à proximité de Vancouver.

L'Association des juristes d'expression française de Colombie-Britannique offre des ateliers de sensibilisation aux droits des citoyens, notamment à l'école Gabrielle-Roy, en collaboration avec le Conseil jeunesse francophone. Pour ce qui est de l'accès à la justice, seul le tribunal de New Westminster, qui jouxte la ville de Surrey, est habilité à entendre en français des causes relatives au droit criminel, donc relevant du palier de gouvernement fédéral.

3.7 Paysage linguistique

Le français est pour ainsi dire absent de la place publique à Surrey, comme d'ailleurs dans la région de Vancouver. Le quartier de Maillardville et l'aéroport de Vancouver sont à peu près les deux seuls lieux où le français est visible. Dans les faits, on croise occasionnellement un bureau fédéral avec sa bannière bilingue. On a pu voir un petit panneau commercial en français dans un comptoir alimentaire de grande chaîne à une seule occasion. Par contre, il n'est pas rare de voir la bannière des commerces, même de grande marque comme les banques, en anglais ainsi que dans une autre langue comme le pendjabi. À Surrey, l'école Gabrielle-Roy, qui est le seul repère francophone, est elle-même située à l'écart des axes principaux de circulation. Son affichage se fait en outre très discret.

Les Jeux olympiques d'hiver de 2011 ont suscité une certaine visibilité pour la communauté francophone et francophile qui a été mobilisée pour accueillir et divertir autour de l'événement. Cependant, peu de répondants de la communauté ont souligné une influence durable reliée à cet événement.

3.8 Intégration économique et sociale

La ville de Surrey bénéficie d'un « boom » démographique et économique qui attire les nouveaux arrivants, d'autant plus que cette ville fait aussi figure de banlieue plus abordable et très accessible du Grand Vancouver. Elle serait la ville qui affiche la plus forte croissance dans la province. Il existe quelques organisations de la communauté qui font la promotion des occasions économiques pour les francophones, telles que la Société de développement économique et la Chambre de commerce de Vancouver.

Le Collège Éducacentre a offert pendant longtemps les services de préparation à l'emploi pour le compte de Service Canada. Il avait établi des partenariats avec la plupart des organismes communautaires francophones. Avec la plus récente stratégie de la province en vertu de l'Entente Canada-Colombie-Britannique sur le développement du marché du travail, Éducacentre a perdu ce dossier et on a depuis constaté une détérioration des services d'aide à l'emploi offerts en français. Aujourd'hui, seule la Boussole fait un peu de sous-traitance pour certaines des agences ou entreprises locales qui ont hérité du mandat de renforcer l'employabilité. Cet organisme fournit par ailleurs de l'aide communautaire et sociale aux plus démunis de la région de Vancouver.

Ces organismes, y compris l'Association francophone de Surrey, l'Agence francophone pour l'accueil des immigrants (AFAI) et le Conseil scolaire francophone consacrent beaucoup d'efforts à l'accueil et l'intégration sociale et économique des nouveaux arrivants.

3.9 Reconnaissance et coopération entre les communautés de langue officielle

La province de Colombie-Britannique n'a pas de politique ni de loi relative au français. La dualité linguistique est une affaire fédérale qui trouve un écho mitigé dans cette province. La composition ethnique très diversifiée et l'apport intense d'immigrants venant d'horizons peu enclins au français ne facilitent pas la mise en valeur de la dualité. Le français est parlé par près

de 300 000 personnes comme langue première ou seconde, ce qui en fait la 2^e langue parlée en importance dans cette province. Cependant, la communauté francophone ne fait pas le poids démographique (ni politique) face aux communautés chinoise ou pendjabie, qui comptent plus de locuteurs en langue première que la communauté francophone.. D'ailleurs, tel qu'indiqué plus tôt dans ce rapport, la pression en faveur de changer la configuration des langues officielles en faveur du pendjabi est très présente dans cette province et en particulier à Surrey.

La municipalité de Surrey reconnaît la présence de sa communauté francophone, mais en précisant qu'elle représente moins de 1 % de sa population et qu'elle s'inscrit dans un cadre multilingue et multiculturel. Ainsi, un citoyen peut avoir accès à un service d'interprétation en ligne en français, au même titre que 170 autres langues. Elle affirme toutefois soutenir la dualité linguistique et c'est pourquoi une programmation francophone est comprise dans ses grandes activités culturelles, telles que le *Surrey Children's Festival* et le *Fusion Fest*.

À proximité de l'école Gabrielle-Roy, l'*École Panorama Ridge Secondary* offre l'immersion en français. L'immersion est de fait très populaire dans la région et le nombre des élèves qui y participent est largement supérieur à celui des écoles de langue française. Le conseil scolaire de Surrey compte quatre écoles secondaires et 13 écoles primaires qui offrent des programmes d'immersion à environ 2 800 élèves annuellement. Un indice de l'intérêt grandissant pour le français langue seconde à Surrey est que l'Alliance française, l'un des principaux fournisseurs de formation linguistique de Vancouver, ouvre une antenne au centre-ville de Surrey. Cet intérêt émanerait principalement des communautés immigrantes asiatiques et indiennes.

La communauté des francophiles, c'est-à-dire des individus qui ont choisi d'apprendre et d'utiliser la langue française, est évoquée dans la plupart des énoncés officiels des organismes francophones. Quelqu'un nous a même dit que les deux caractéristiques principales de la francophonie de Colombie-Britannique sont l'immigration et les francophiles. Mais la présence des francophiles continue, bien que dans une moindre mesure, de susciter une certaine inquiétude chez les francophones. Elle est souvent perçue comme concurrente, lorsque les enfants des ayants-droit passent aux écoles d'immersion afin d'élargir leurs possibilités d'étude, ou menaçante quand les élèves des deux systèmes se retrouvent entre eux et parlent en anglais.

De leur côté, les francophiles ne sentent pas une franche ouverture de la part de la communauté francophone. Les occasions d'organiser ou de participer aux activités artistiques et culturelles en français ne seraient pas suffisamment partagées, alors qu'elles pourraient profiter de la composante francophile pour s'étendre. Pourtant, la plupart des organismes francophones disent leur tendre la main. Il y a même eu une tentative de réunir tous les intervenants francophones et francophiles de la région de Vancouver autour d'une table de concertation, mais elle est restée sans lendemain. Beaucoup restent convaincus qu'il faut créer des occasions de se rencontrer et de se connaître, afin de réaliser que les parties ont plus d'intérêts communs que divergents. Plusieurs croient que l'avenir de la francophonie dépendra de la capacité à réunir tous ceux qui parlent français au sein d'une même communauté d'intérêts. Pour l'instant, le principal défi est de créer des espaces de communication et de rencontres communs.

3.10 Ouverture sur la francophonie

L'Association francophone de Surrey est l'une des associations les plus actives dans le réseau francophone de Colombie-Britannique. Elle est moins connectée sur les réseaux nationaux, car la Fédération des francophones de Colombie-Britannique assume ce rôle. Plusieurs répondants ont toutefois souligné leur souhait de voir s'établir davantage d'occasions d'échanges entre les élèves francophones de Surrey et ceux des autres régions du pays, voire de la francophonie internationale. Ces échanges sont vus comme des sources de motivation pour les jeunes afin de vivre et s'investir en français. Bien sûr, les francophiles sont du même avis.

4.0 Conclusion

Au terme de cette brève observation de la communauté francophone de Surrey, comment peut-on qualifier la vitalité de cette communauté?

La vitalité de la communauté francophone de Surrey est en croissance, si on l'apprécie par le nombre grandissant d'individus d'expression française et par sa diversité culturelle toujours plus riche. Plusieurs pensent que la francophonie va s'y déployer de plus en plus, produisant un déplacement du point de concentration au sud de la ville de Vancouver. Ces changements ne viennent pas sans un défi, lui aussi croissant, du vivre-ensemble. Ici la communauté francophone n'est ni historique, ni culturelle. Elle repose sur la langue française et le cadre de la dualité linguistique comme source de légitimité et horizon d'avenir. Il faudra sans cesse recréer le sens de la communauté afin d'assurer une cohésion minimale à son développement.

La communauté dispose cependant de très peu d'institutions en propre. L'école Gabrielle-Roy est le seul véritable phare de la communauté, mais elle est logée à l'écart de l'activité centrale de la ville. L'autre pilier, l'Association francophone de Surrey, y trouve refuge. Ces deux organisations sont responsables du chantier qui consiste à construire une communauté d'expression française avec la collection hétéroclite d'individus qui pourraient la composer.

Même si les maîtres d'œuvre sont peu nombreux, on peut affirmer qu'ils ne manquent pas d'enthousiasme. Ils doivent œuvrer dans un espace où le français n'a pratiquement aucune visibilité. L'anglais est largement dominant et fait une place timide, parfois, au pendjabi. Par contre, un nombre appréciable d'anglophones et d'allophones de Surrey semblent très intéressés par la langue française. Il y a donc un capital de sympathie que la francophonie naissante de Surrey pourrait accueillir.

Les services publics en français sont pour ainsi dire absents. Plusieurs associations francophones provinciales qui reçoivent un appui de différents ministères fédéraux (Justice Canada, Ressources humaines et développement social Canada, PCH, Santé Canada, CIC) desservent la communauté de Surrey, au même titre que les autres communautés francophones de la province. Par exemple, un bottin des professionnels de la santé qui peuvent accommoder des francophones dans leur langue a été produit, des agences d'établissement offrent quelques services en français aux nouveaux arrivants, il y a des activités de sensibilisation aux droits linguistiques, des spectacles sont offerts par le Centre culturel francophone de Vancouver, et quoiqu'ils ont été réduits, il reste certains services d'aide à l'emploi en français.

En somme, la vitalité de cette communauté est encore limitée, mais en croissance, ce qui la rend vibrante. Sans les appuis qui lui sont donnés par les institutions fédérales au titre de la vitalité des minorités linguistiques ou de la valorisation de la dualité linguistique, on peut sans doute penser que cette communauté ne se matérialiserait pas.

ANNEXE A GUIDE DE CONSULTATION

Évaluation horizontale de la Feuille de route pour la dualité linguistique 2008-2013

Guide de consultation : Étude de cas sur la vitalité communautaire

Le ministère du Patrimoine canadien (PCH) a retenu les services du cabinet PRA Inc. afin de mener l'évaluation horizontale de la Feuille de route pour la dualité linguistique 2008-2013 : Agir pour l'avenir (Feuille de route).

L'évaluation s'appuiera sur plusieurs sources de données, y compris une série d'études de cas dans des communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM) afin de comprendre comment se manifeste leur vitalité communautaire et quelle est l'incidence des actions soutenues par la Feuille de route sur celle-ci. Les études de cas incluent une analyse des documents et des données disponibles décrivant la communauté, une observation des organisations, des institutions et des services de la communauté et des entrevues avec des membres de la communauté. Nous vous sommes reconnaissants de participer à cette consultation.

Les renseignements colligés serviront uniquement à cette étude et seront gérés, conservés et détruits conformément à la *Loi sur la protection des renseignements personnels*. Aucun renseignement recueilli lors des entrevues ne sera attribué à un intervenant. Chaque participant jouit du droit d'accès à l'information et du droit à la protection de ses renseignements personnels. Nous vous demandons pareillement de vous engager à maintenir la confidentialité des informations et des propos qui seront échangés durant l'exercice du panel. Votre participation à cette activité est volontaire et vous pouvez vous retirer de l'étude en tout temps. Finalement, veuillez noter que les renseignements recueillis au cours de ces entrevues seront partagés avec la Direction des services d'évaluation du ministère du Patrimoine canadien.

L'objet de l'évaluation : la Feuille de route

La Feuille de route est une stratégie horizontale que s'est donnée le gouvernement du Canada en matière de langues officielles pour la période de 2008 à 2013. Elle trace les principales orientations du gouvernement, mais ne constitue pas la totalité des actions mises de l'avant, puisqu'elle complète ou s'ajoute aux éléments du Programme des langues officielles.

La Feuille de route représente un investissement de 1,1 milliard de dollars, canalisé dans 32 initiatives ou programmes, mis en œuvre sous la responsabilité de 15 ministères ou agences fédérales. La stratégie est horizontale, mais sa mise en œuvre est largement verticale, via ces initiatives. Cette évaluation porte sur l'horizontalité de la stratégie et sur les résultats obtenus par les initiatives qu'elle soutient. Une série d'évaluations portant sur chaque initiative a déjà été entreprise par ailleurs. Leurs constatations principales et leurs conclusions seront intégrées à la présente évaluation. Les questions qui suivent touchent ainsi à la pertinence et la cohérence de la Feuille de route, à sa mise en œuvre horizontale (coordination et gouvernance), aux résultats globaux qu'elle a obtenus et à l'efficacité de ses mesures prises.

Introduction

1. Pouvez-vous nous décrire en quelques mots votre rôle ou votre engagement dans cette communauté? Vous y vivez depuis combien de temps? Vous y travaillez? Vous y avez une famille?

Description de la communauté

2. Comment décririez-vous votre communauté actuellement?
 - Sa situation géographique : rurale ou urbaine? centrale ou éloignée? concentrée ou dispersée?
 - Sa taille : grande, moyenne ou petite?
 - Sa démographie : en déclin, stable ou en croissance?

Services gouvernementaux

3. Quels sont les services gouvernementaux (Service Canada, Poste Canada, taxation, permis et enregistrements, etc.) qui sont disponibles dans la communauté, dans votre langue?

Éducation

4. En éducation, depuis la petite enfance jusqu'au niveau postsecondaire, quels sont les services auxquels vous pouvez accéder (soit dans la langue de la minorité ou de la majorité, dans votre communauté ou en région avoisinante, en ligne, etc.)? (Garderies, prématernelles, écoles primaires, secondaires, collèges, universités, services d'alphabétisation.) À votre connaissance, ces services reçoivent-ils des fonds d'un ministère fédéral?
5. Dans quelle proportion les enfants de la communauté (ayants droit) fréquentent-ils les écoles de la minorité? Dans quelle mesure vont-ils à l'école de la majorité? Dans des programmes d'immersion?
6. Votre communauté dispose-t-elle d'un centre scolaire communautaire? Est-ce que l'école et la communauté oeuvrent comme partenaires?
7. Êtes-vous satisfaits des installations et des ressources avec lesquelles fonctionnent vos écoles?
8. À votre avis, compte tenu des ressources qui sont à leur disposition, les enfants de la minorité ont-ils les mêmes chances de succès de que ceux de la majorité?

Santé et services sociaux

9. Disposez-vous de services sociaux et d'établissements de santé qui vous servent dans votre langue? À votre connaissance, ces services reçoivent-ils des fonds d'un ministère fédéral?

10. La communauté a-t-elle développé des formes d'entraide et de bienveillance envers ses membres qui sont dans le besoin?

Justice

11. Votre communauté a-t-elle bénéficié d'information sur ses droits en tant que minorité linguistique? À votre connaissance, ces services reçoivent-ils des fonds d'un ministère fédéral?
12. Dans les tribunaux, est-ce que vous pouvez être entendus et compris dans votre langue?

Économie

13. Comment se porte l'économie de votre région? (prospère? dépendante? diversifiée? plein-emploi? chômage?)
14. Quels sont les secteurs dans lesquels se développe l'économie de votre région? Qu'en est-il de l'économie créative? De l'économie collective? De l'économie du savoir?
15. Existe-t-il des services qui viennent en appui au développement économique de la communauté? À votre connaissance, ces services reçoivent-ils des fonds d'un ministère fédéral?
16. Les gens d'affaires de la minorité sont-ils réunis en réseau?
17. Dans quelle mesure peut-on utiliser la langue de la minorité au travail?

Immigration

18. Est-ce que votre communauté accueille des immigrants?
19. Dispose-t-elle de services d'accueil et d'établissement? À votre connaissance, ces services reçoivent-ils des fonds d'un ministère fédéral?
20. Les écoles facilitent-elles l'intégration des enfants issus de l'immigration par des mesures spécifiques?
21. Est-ce que les immigrants participent et contribuent à la vie communautaire?
22. Dans quelle mesure les immigrants s'intègrent-ils à votre communauté?

Arts, culture, communications et patrimoine

23. La communauté dispose-t-elle de facilités afin de diffuser les produits des arts et de la culture (salles de spectacles, cinéma, librairies et bibliothèques, galeries, etc.)? À votre connaissance, ces services reçoivent-ils des fonds d'un ministère fédéral?

24. Les créateurs de la communauté jouissent-ils de ressources afin de produire des œuvres?
25. Est-ce qu'il existe des lieux de préservation et de mise en valeur du patrimoine (musées, etc.)? À votre connaissance, ces services reçoivent-ils des fonds d'un ministère fédéral?
26. Quels sont les médias de communication disponibles dans la langue de la minorité? (SRC/CBC, autres canaux de télé, radios et journaux communautaires, portail Internet) À votre connaissance, ces services reçoivent-ils des fonds d'un ministère fédéral?
27. Existe-t-il des festivals, carnivals ou autres événements qui célèbrent la culture ou commémorent l'histoire de la communauté? À votre connaissance, ces services reçoivent-ils des fonds d'un ministère fédéral?
28. Votre communauté utilise-t-elle les réseaux sociaux afin de faire sa promotion?

Identité

29. Comment les membres de votre communauté s'identifient-ils collectivement? [francophone? anglophone? bilingue? Quelle culture?]

Paysage linguistique

30. Est-ce que la région accorde une visibilité à la langue de la minorité, par exemple dans la nomenclature des lieux, des rues, des édifices, etc?
31. La langue de la minorité apparaît-elle dans l'affichage public? Sur les panneaux publicitaires privés, dans les noms de commerce? Lors des événements publics?

Gouvernance et participation communautaire

32. Votre communauté s'est-elle donnée une vision d'avenir sous forme de plan, de stratégie ou de projet à mettre en œuvre collectivement?
33. Quels sont les institutions (municipalité, hôpitaux, collèges, etc.) et les organismes (comités, associations, groupes ou tables de concertation) qui représentent votre communauté? À votre connaissance, ces institutions ou organismes reçoivent-ils des fonds d'un ministère fédéral?
34. Est-ce que ces organismes sont inclusifs (femmes, jeunes, aînés, nouveaux arrivants) dans leur composition?
35. Dans quelle mesure les membres de la communauté participent-ils aux activités organisées par ces organismes?
36. Les membres de la communauté ont-ils confiance dans ces structures?

37. Pouvez-vous nous donner des exemples de succès remportés par ces structures?
38. Avez-vous le sentiment que les gouvernements (municipal, régional, provincial, territorial et fédéral) reconnaissent votre existence spécifique, comme minorité francophone / anglophone? Pouvez-vous nous donner des exemples concrets?
39. La communauté peut-elle compter sur des dirigeants d'institutions, des élus ou des fonctionnaires issus de ses rangs?
40. Votre communauté est-elle occasionnellement consultée par les pouvoirs publics afin de comprendre de votre réalité en tant que minorité linguistique?
41. Avez-vous des exemples de gains obtenus par votre communauté dans sa quête de vitalité ou de développement?

Relations avec la majorité

42. Avez-vous le sentiment que la communauté majoritaire reconnaît et accepte votre caractère spécifique de minorité linguistique? Pouvez-vous nous donner des exemples concrets?
43. Existe-t-il des activités organisées conjointement par votre communauté et la majorité? Dans quelle(s) langue(s) se déroulent-elles?
44. Avez-vous observé un progrès dans le niveau de bilinguisme de la majorité? Les programmes de langue seconde sont-ils prisés?
45. Est-ce que les médias de la majorité s'intéressent à votre communauté?
46. Est-ce que la langue de la minorité s'entend dans les commerces de la région?

Ouverture

47. [Pour les francophones :] Votre communauté entretient-elle des liens avec d'autres communautés francophones dans la province? Au Canada? Au niveau mondial? Par des jumelages?
48. [Pour les anglophones :] Votre communauté participe-t-elle aux institutions québécoises francophones et à leurs activités?

Avenir

49. Comment envisagez-vous l'avenir de la langue de la minorité d'ici 30 ans?

Questions pour la majorité

50. Qu'est-ce que vous connaissez de la composante francophone/anglophone minoritaire dans votre communauté? (son histoire, ses droits, ses organisations, ses projets)
51. Dans quelles circonstances (festivités, crises, activités conjointes...) entendez-vous parler de cette communauté francophone/anglophone?
52. Est-ce que la langue de la minorité est visible à vos yeux? Si oui, dans quels endroits? (Nomenclature des lieux? Affichage public? Affichage privé?)
53. Est-ce que votre communauté (majoritaire) reconnaît officiellement sa minorité francophone/anglophone? Des exemples?
54. À votre avis, est-ce que la minorité linguistique croît et s'épanouit ou, au contraire, est en déclin?
55. Comment décririez-vous l'intérêt de la communauté majoritaire envers l'apprentissage des deux langues officielles?
56. Qu'est-ce que ça signifie pour vous la dualité linguistique?

ANNEXE B GUIDE D'OBSERVATION

Évaluation horizontale de la Feuille de route pour la dualité linguistique 2008-2013

Guide d'observation : Étude de cas sur la vitalité communautaire

L'évaluation s'appuiera sur plusieurs sources de données, y compris une série d'études de cas dans des communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM) afin de comprendre comment se manifeste leur vitalité communautaire et quelle est l'incidence des actions soutenues par la Feuille de route sur celle-ci. Les études de cas incluent une analyse des documents et des données disponibles décrivant la communauté, des entrevues avec des membres de la communauté et une observation des organisations, des institutions et des services de la communauté.

Ce guide d'observation comporte une liste d'éléments d'informations à vérifier et annoter durant le séjour dans la communauté.

DESCRIPTION DE LA COMMUNAUTÉ

Variables	✓	Commentaires
1. Taille		
2. Population (jeune, vieillissante)		
3. Géographie (rurale, urbaine, éloignée, concentrée, dispersée, quartiers)		

Variables	✓	Commentaires
4. Économie (secteurs d'emploi, employeurs, chômage)		
5. Diversité ethnique (immigration)		

SERVICES ACCESSIBLES DANS LA COMMUNAUTÉ

Variables	✓	Commentaires
6. Service Canada		
7. Services province		
8. Services municipaux		
9. École primaire		

Variables	✓	Commentaires
10. École secondaire		
11. Centre de petite enfance		
12. Établissement collégial		
13. Établissement universitaire		
14. Centre d'alphabétisation		
15. Centre de formation		

Variables	✓	Commentaires
16. Services de santé		
17. Cour de justice		
18. Service d'aide au développement économique local		
19. Service d'accueil des immigrants		
20. Facilités de loisirs		
21. Facilités de diffusion artistique, culturelle et patrimoniale		

Variables	✓	Commentaires
22. Facilités de création artistique et culturelle		
23. Médias communautaires		
24. Bouquet télévisuel		
25. Lieux de culte		

DYNAMIQUE COMMUNAUTAIRE

Variables	✓	Commentaires
26. Organismes communautaires		

Variables	✓	Commentaires
27. Participation aux activités communautaires		
28. Collaboration école-communauté		
29. Utilisation de la langue minoritaire dans le commerce et sur la place publique		
30. Présence de la langue minoritaire dans les médias de la majorité		
31. Paysage linguistique (nomenclature des rues, des édifices, affichage public, affichage publicitaire)		

Variables	✓	Commentaires
32. Signes d'appartenance (drapeaux, monuments)		